MISE EN LIGNE LE 09-04-2024

Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20240404-DCM24-055-DE Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 24.055

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 mars 2024

Le 29 mars 2024

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID Mme Océane FERNANDES représentée par M. Charles BONNAVITA M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par M. Gérard FILOCHE M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27 Nombre de votants : 33

M. Bruno IARROIR a été élu secrétaire de séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. DENIS

VOTE: UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20240404-DCM24-055-DE Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024

La Commission des Sports qui s'est réunie le 19 mars 2024, a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS, MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS	150 800,00
- UNION ROC OMNISPORTS	7 200,00
- LES ARCHERS DE ROYAN	500,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	2 000,00
- ROYAN BASKET COTE DE BEAUTE	15 000,00
- ROC BOXE	10 000,00
- COTE DE BEAUTE CYCLISME	1 000,00
- ROC CYCLO	900,00
- ROC ESCRIME	2 000,00
- ERRC (ESPACE ROLLERS RANDO COURSES)	500,00
- GARDEN TENNIS CLUB	10 000,00
- ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE ROYAN	9 000,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES HANDBALL	22 000,00
- HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	2 000,00
- ROC JUDO	3 500,00
- ROC KARATE	3 000,00
- LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	10 000,00
- ROC NATATION	12 000,00
- ROC PELOTE BASQUE	6 000,00
- ROC PLONGEE	3 700,00
- ROYAN MARCHE AQUATIQUE CLUB (ROMAC)	500,00
- ROYAN PETANQUE	500,00
- ROYAN VTT	1 000,00
- SPORT POUR TOUS	1 000,00
- SQUASH CLUB ROYANNAIS	10 000,00
- TAEKWONDO FIGHT ROYAN	10 000,00
- ATLANTIQUE TENNIS DE TABLE 17	3 500,00
- CLUB DE TIR LES MOUETTES	4 000,00

Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20240404-DCM24-055-DE Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024

ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS UNION ROC OMNISPORTS	88 200,00
- ACCA DE ROYAN	700,00
- AEROCLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	10 000,00
- 12 24 48 HEURES DE ROYAN	3 000,00
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET SECOURISME	5 000,00
- ENTENTE BADMINTON ROYAN ST GEORGES	1 000,00
- GYMNASTIQUE ROYANNAISE	500,00
- LES REGATES DE ROYAN	10 000,00
- SAR FUTSAL (SACOCHES ATLANTIQUE ROYAN)	1 500,00
- COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME DE SURF	8 000,00
(Week-end de la Glisse)	
- TRIAAATHLON	15 000,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS	5 000,00
- UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	500,00
- ATLANTIQUE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	1 000,00
- FIGHTING CLUB	500,00
- MARATHON ROYAN COTE DE BEAUTE	15 000,00
- ROC HALTEROPHILIE	3 000,00
- VELO PAYS ROYANNAIS	300,00
- TENNIS CLUB DE L'ORANGERIE	500,00
- CLUB NAUTIQUE ROYANNAIS	700,00
- GROUPEMENT DE JEUNES DU PAYS ROYANNAIS	7 000,00

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES	4 250,00
- ECOLE MATERNELLE LA CLAIRIERE	250,00
- USEP ECOLE LOUIS BOUCHET PRIMAIRE	250,00
- ECOLE MATERNELLE LOUIS BOUCHET (ADCS OCCE 17)	250,00
- SPORTIVE COLLEGE EMILE ZOLA	500,00
- SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE STE MARIE ST JEAN BAPTISTE	500,00
- SPORTIVE COLLEGE HENRI DUNANT	500,00
- SPORTIVE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	1 000,00
- SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	1 000,00

- d'imputer la dépense correspondante au compte 7400-30-65748.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, Pour extrait conforme,

Le Maire,

A TO TO TO THE PART OF THE PAR

Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Bruno JARROIR

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 09 avril 2024